

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 11 du 28 février 2014

**PARTIE TEMPORAIRE
Délégation générale de l'armement (DGA)**

Texte 13

INSTRUCTION N° 18465/DEF/DGA/DT/D
portant abrogation de textes.

Du 30 janvier 2014

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT : *direction technique*.

INSTRUCTION N° 18465/DEF/DGA/DT/D portant abrogation de textes.

Du 30 janvier 2014

NOR D E F A 1 4 5 0 2 4 1 J

Références :

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245 ; BOEM 120-0.1.3) modifié.

Décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009 (JO n° 231 du 6 octobre 2009, texte n° 19 ; signalé au BOC 42/2009 ; BOEM 105.2.1, 110.2) modifié.

Décret n° 2009-1180 du 5 octobre 2009 (JO n° 231 du 6 octobre 2009 ; texte n° 21 ; signalé au BOC 43/2009 ; BOEM 110.4.1.1, 800.1.1) modifié.

Arrêté du 2 décembre 2009 (JO n° 288 du 12 décembre 2009, texte n° 39 ; signalé au BOC 1/2010 ; BOEM 110.4.1.1, 800.2.9) modifié.

Textes abrogés :

Instruction n° 76/DEF/DGA/DT/ETAS du 17 février 2010 (BOC N° 11 du 19 mars 2010, texte 12 ; BOEM 800.2.3.2).

Instruction n° 81/DEF/DGA/DT/GESMA du 26 février 2010 (BOC N° 12 du 29 mars 2010, texte 9 ; BOEM 800.2.3.2).

Instruction n° 83/DEF/DGA/DT/LRBA du 26 février 2010 (BOC N° 12 du 29 mars 2010, texte 8 ; BOEM 800.2.3.2).

Référence de publication : BOC n° 11 du 28 février 2014, texte 13.

1. Les texte ci-après sont abrogés :

- instruction n° 76/DEF/DGA/DT/ETAS du 17 février 2010 relative aux missions et à l'organisation de l'établissement technique d'Angers ;

- instruction n° 81/DEF/DGA/DT/GESMA du 26 février 2010 relative aux missions et à l'organisation du groupe d'études sous-marines de l'Atlantique ;

- instruction n° 83/DEF/DGA/DT/LRBA du 26 février 2010 relative aux missions et à l'organisation du laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques.

2. La présente instruction sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'ingénieur général hors classe de l'armement,
directeur technique,*

François COTE.